

Saint-Charles-Borromée, le 27 août 2024

Aux membres du conseil,  
**Régie intermunicipale du parc régional  
des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**

**Objet : Audit du rapport financier  
de l'exercice de 2023**

---

Mesdames, Messieurs,

Je suis tenu de communiquer avec vous au moins tous les ans au sujet des questions significatives soulevées par mon audit.

L'objectif de mon audit est de fournir l'assurance que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives. Mon audit n'est pas conçu dans le but de relever des éléments à communiquer. Par conséquent, mon audit ne permet pas de relever tous les éléments susceptibles d'intéresser le conseil, et il ne convient donc pas de conclure à l'absence de tels éléments.

Les constatations significatives relevées au cours de mon audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentées ci-dessous :

1. Anomalies résultant d'erreurs autres que des erreurs négligeables.

Aucune.

2. Anomalies pouvant aboutir à des anomalies significatives dans les états financiers futurs.

J'ai remis à la direction des écritures de régularisation qui ont été passées aux livres pour le présent exercice financier.

3. Opérations inhabituelles importantes.

Aucune.

44, rang Double  
C.P. 308  
Joliette (Québec)  
J6E 3Z6

☎ 450 755-6525  
800 771-6525  
📠 450 755-5211

4. Éléments significatifs ayant une incidence sur l'établissement des états financiers et les informations à fournir dans les états financiers.

Je n'ai relevé aucun changement important dans le processus d'établissement des estimations de la direction et dans la nature des informations fournies dans les états financiers.

5. Fraudes ou actes illégaux ou susceptibles d'être illégaux, autres que des actes considérés comme étant de peu de conséquence.

Je n'ai relevé aucun élément faisant douter de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction, des employés ou d'autres personnes.

6. Opérations entre apparentés.

Aucune.

7. Référentiel d'informations financières.

Les principales méthodes comptables sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers. Il n'y a eu aucune modification de méthode comptable au cours de l'exercice.

8. Faiblesses importantes du contrôle interne.

J'ai relevé plusieurs faiblesses dans la conception ou la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière :

- a) Un montant payé en 2020 figure dans les frais payés d'avance depuis cette date. Selon le contrat, six vidéos devaient être tournés, cependant seulement cinq sur six ont été réalisés et le fournisseur attend la collaboration des employés du parc afin de compléter son contrat.
- b) Afin d'éviter que les vacances à payer à un employé s'accumulent, la régie devrait exiger que chaque employé prenne ses vacances annuellement.
- c) Lors du remboursement des frais de repas aux employés, s'assurer de récupérer seulement 50 % des taxes à la consommation, conformément aux directives des lois.
- d) L'engagement des nouveaux employés doit être approuvé aux procès-verbaux de la régie.

PB | del

- e) Les tableaux préparés par la régie pour les dépenses réclamées dans le projet PARIT sont incomplets et nous occasionnent de nombreuses heures de conciliations. En effet, près de 100 000 \$ de dépenses n'avaient pas été réclamées à Loisirs et Sports Lanaudière. Je vous recommande de porter attention au document préparé car la régie est toujours responsable des délais occasionnés par leur travail.
- f) En 2022, je vous avais recommandé d'annexer aux procès-verbaux les listes de déboursés et de comptes à payer. J'ai retracé la liste des comptes à payer annexée au 1<sup>er</sup> procès-verbal et elle est disparue par la suite. Je reconduis ma demande de nous fournir les annexes aux procès-verbaux.

La présente communication a été préparée dans le seul but de vous informer et ne vise aucune autre fin. Je décline toute responsabilité à l'égard des tiers qui pourraient utiliser cette communication.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE BRABANT CPA INC.

*Pierre Brabant, CPA auditeur*

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur

PB/hc

PB | *hd*

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL  
DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

RAPPORT FINANCIER

2023

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Régie intermunicipale du parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles | R5212 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Alexis Castonguay Laplante, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Régie intermunicipale du parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date

27 août 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	35
Analyse des charges	45

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du conseil,  
**Régie intermunicipale du parc régional  
des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**

### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

La régie tire des revenus d'entrées sur le site pour lesquels il ne m'a pas été possible d'effectuer l'audit de façon satisfaisante afin de s'assurer s'ils ont tous été comptabilisés. En conséquence, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la régie.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

44, rang Double  
C.P. 308  
Joliette (Québec)  
J6E 3Z6

☎ 450 755-6525  
800 771-6525  
📠 450 755-5211

### **Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

J'attire l'attention sur le fait que la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 ET S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la régie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la régie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la régie.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la régie;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la régie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la régie à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

*Pierre Brabant, CPA auditeur*  
Par : Pierre Brabant, CPA auditeur

Saint-Charles-Borromée,  
le 27 août 2024.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du conseil,

**Régie intermunicipale du parc régional  
des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**

**Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

La régie tire des revenus d'entrées sur le site pour lesquels il ne m'a pas été possible d'effectuer l'audit de façon satisfaisante afin de s'assurer s'ils ont tous été comptabilisés. En conséquence, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la régie.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

**Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

J'attire l'attention sur le fait que la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 ET S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la régie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la régie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la régie.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la régie;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la régie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la régie à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur  
Saint-Charles-Borromée,  
le 27 août 2024.

PIERRE BRABANT CPA INC.  
ST-CHARLES-BORROMÉE, LE 27 AOÛT 2024.

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3		234 090	45 000
Transferts	4		320 007	63 165
Services rendus	5		250 310	332 176
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9		76	109
Autres revenus	10		13 738	11 921
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13		818 221	452 371
<b>Charges</b>				
Administration générale	14		237 715	188 731
Sécurité publique	15			
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20		415 155	352 430
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22		20 008	14 770
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24		672 878	555 931
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25		145 343	(103 560)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		779 715	883 275
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		779 715	883 275
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		925 058	779 715

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	78 901	40 903
Débiteurs (note 5)	2	221 361	11 501
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	300 262	52 404
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	595 904	85 511
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	48 661	118 576
Revenus reportés (note 11)	12	4 000	
Dette à long terme (note 12)	13		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	648 565	204 087
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(348 303)	(151 683)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 253 261	918 137
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	20 100	13 261
	23	1 273 361	931 398
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	925 058	779 715
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	925 058	779 715
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	925 058	779 715
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2023	2023	2022
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1		145 343	(103 560)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	389 178)	(104 292)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		54 054	52 984
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(335 124)	(51 308)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(6 839)	(514)
	13		(6 839)	(514)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16		(196 620)	(155 382)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(151 683)	3 699
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(151 683)	3 699
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(348 303)	(151 683)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	145 343	(103 560)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	54 054	52 984
Autres			
▪	3.1		
	4	199 397	(50 576)
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(209 860)	37 338
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(69 915)	79 294
Revenus reportés	8	4 000	(13 500)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	(6 839)	(514)
	13	(83 217)	52 042
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(389 178)	(104 292)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(389 178)	(104 292)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24		
Remboursement de la dette à long terme	25	( )	( )
Variation nette des emprunts temporaires	26	510 393	84 632
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	510 393	84 632
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	37 998	32 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	40 903	8 521
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	40 903	8 521
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	78 901	40 903

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles a été constituée le 11 septembre 1984 en vertu de l'article 580 du code municipal, suite à une entente entre les municipalités de Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie et Saint-Jean-de-Matha. La régie gère une entente visant à mettre en valeur un site naturel dans le but de favoriser un plan régional de développement du tourisme et de récréation en plein air.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### a) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

### b) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'actifs non financiers au coût et sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et aménagement du site	4,00 %
Matériel de jeux	6,67 %
Matériel et outillage	10,00 %
Matériel de bureau	10,00 %
Véhicules	15,00 %
Matériel informatique	20,00 %

L'amortissement et la réduction de valeur des immobilisations corporelles, s'il y a lieu, constituent des charges de l'exercice et sont inscrites à l'état des résultats.

Au moment de la cession d'immobilisations corporelles, le gain ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles est constaté à l'état des résultats.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers de la régie.

### d) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés aux états financiers conformément au chapitre SP3410 - Paiements de transferts du Manuel de comptabilité pour le secteur public.

Les revenus de transferts sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où :

- les transferts ont été autorisés;
- les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est;
- il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Les revenus de transferts reçus avant que les critères de constatation des revenus n'aient été atteints doivent être présentés à titre de revenus reportés dans les états financiers tant que ces critères ne sont pas atteints.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### e) Autres éléments

#### **Comptabilisation des revenus**

##### Norme générale

Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute afin d'enregistrer l'ensemble des activités économiques.

##### Normes particulières (critères de constatation)

#### **Services rendus**

Les revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

#### **Dons**

Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique. Le critère de constatation correspond à la date officielle inscrite au document légal.

#### **Comptabilisation des charges**

##### Norme générale

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les charges sont comptabilisées de façon brute afin d'enregistrer toutes les activités économiques.

Les charges sont imputées selon leur finalité, soit en fonction de l'activité pour laquelle le service est rendu.

##### Norme particulière

#### **Les engagements**

L'engagement contracté envers un tiers de se procurer un bien ou un service n'est pas constaté aux états financiers. La comptabilisation de la charge se fait lorsque les biens ou les services sont reçus ou rendus.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### f) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

## 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption initiale - instruments financiers (chapitres SP 3450 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

### 10. EMPRUNTS BANCAIRES

Un emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 100 000 \$, porte intérêt au taux de 7,20 %. Un second emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 1 096 446 \$, porte intérêt au taux de 7,20 %.

### 13. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, une poursuite a été intentée contre la régie par un ancien employé qui allègue avoir subi des dommages en lien avec la fin de son emploi. La régie a contesté ces réclamations. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

### 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

#### **Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

## 25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

### Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes à la consommation, est réduit puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**1. Statut de l'organisme municipal**

**STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles a été constituée le 11 septembre 1984 en vertu de l'article 580 du code municipal, suite à une entente entre les municipalités de Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie et Saint-Jean-de-Matha. La régie gère une entente visant à mettre en valeur un site naturel dans le but de favoriser un plan régional de développement du tourisme et de récréation en plein air.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S/O

**a) Périmètre comptable**

S/O

**b) Partenariats**

S/O

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

**C) Actifs financiers**

Trésorerie et équivalents de trésorerie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

**D) Passifs**

S/O

**E) Actifs non financiers**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'actifs non financiers au coût et sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et aménagement du site	4,00 %
Matériel de jeux	6,67 %
Matériel et outillage	10,00 %
Matériel de bureau	10,00 %
Véhicules	15,00 %
Matériel informatique	20,00 %

L'amortissement et la réduction de valeur des immobilisations corporelles, s'il y a lieu, constituent des charges de l'exercice et sont inscrites à l'état des résultats.

Au moment de la cession d'immobilisations corporelles, le gain ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles est constaté à l'état des résultats.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers de la régie.

**F) Revenus**

Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés aux états financiers conformément au chapitre SP3410 - Paiements de transferts du Manuel de comptabilité pour le secteur public.

Les revenus de transferts sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où :

- les transferts ont été autorisés;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est;
- il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Les revenus de transferts reçus avant que les critères de constatation des revenus n'aient été atteints doivent être présentés à titre de revenus reportés dans les états financiers tant que ces critères ne sont pas atteints.

**G) Avantages sociaux futurs**

S/O

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FINANCIER À LONG TERME.

**I) Instruments financiers****I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

**J) Autres éléments**Autres éléments

Comptabilisation des revenus

**Norme générale**

Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute afin d'enregistrer l'ensemble des activités économiques.

Normes particulières (critères de constatation)

**Services rendus**

Les revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

**Dons**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique. Le critère de constatation correspond à la date officielle inscrite au document légal.

**Comptabilisation des charges****Norme générale**

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les charges sont comptabilisées de façon brute afin d'enregistrer toutes les activités économiques.

Les charges sont imputées selon leur finalité, soit en fonction de l'activité pour laquelle le service est rendu.

**Norme particulière****Les engagements**

L'engagement contracté envers un tiers de se procurer un bien ou un service n'est pas constaté aux états financiers. La comptabilisation de la charge se fait lorsque les biens ou les services sont reçus ou rendus.

**3. Modification de méthodes comptables**

Adoption initiale - instruments financiers (chapitres SP 3450 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	78 901	40 903
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	78 901	40 903
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>78 901</b>	<b>40 903</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

S/O

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

## 5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	212 532	11 501
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 517	
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ AUTRES	14.1	312	
	15	221 361	11 501
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	212 532	11 501
	27	212 532	11 501

## Note

S/O

## 6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

## Note

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**7. Placements de portefeuille**

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

**Note**

S/O

**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

**Note**

S/O

**9. Emprunts temporaires**

Un emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 100 000 \$, porte intérêt au taux de 7,20 %.

Un second emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 1 096 446 \$, porte intérêt au taux de 7,20 %.

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	29 223	102 839
Salaires et avantages sociaux	42	11 662	8 753
Dépôts et retenues de garantie	43		
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ DAS A PAYER	45.1	7 776	6 984
	46	48 661	118 576

**Note**

S/O

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

## 11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ PROJET PARIT	52.1	4 000	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	4 000	

## Note

S/O

## 12. Dette à long terme

		Taux d'intérêt		Échéance		2023	2022
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	62						
Obligations et billets en monnaies étrangères	63						
Gains (pertes) de change reportés	64						
	65						
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	66						
Organismes municipaux	67						
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	68						
Autres	69						
	70						
Frais reportés liés à la dette à long terme	71	(		)	(		)
	72						

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73				
2025	74				
2026	75				
2027	76				
2028	77				
2029 et plus	78				
	79				
Intérêts et frais accessoires	80		( )	( )	
	81				

**Note**

S/O

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	3 959
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	3 959

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

## 14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

## Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104				
Autres					
▪ AMENAGEMENT DU PARC	105.1	1 572 355		1 070 962	501 393
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	215 209			215 209
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	23 355			23 355
Ameublement et équipement de bureau	110	9 271			9 271
Machinerie, outillage et équipement divers	111	53 355	5 576		58 931
Terrains	112	459 033			459 033
Autres	113	115 429	3 396		118 825
	114	2 448 007	8 972	1 070 962	1 386 017
Immobilisations en cours	115		380 206		380 206
	116	2 448 007	389 178	1 070 962	1 766 223
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119				
Autres					
▪ AMENAGEMENT DU PARC	120.1	1 263 078	20 046	1 070 962	212 162
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	199 744	709		200 453
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	15 132	2 962		18 094
Ameublement et équipement de bureau	125	2 179	926		3 105
Machinerie, outillage et équipement divers	126	18 713	5 647		24 360
Autres	127	31 024	23 764		54 788
	128	1 529 870	54 054	1 070 962	512 962
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	918 137			1 253 261
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note**

S/O

**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ ASSURANCES, COTISATIONS ET PROJETS	144.1	14 810	13 261
▪ DEPOT SUR ACHAT PARIT	144.2	5 290	
Autres			
▪	145.1		
	146	20 100	13 261

**Note**

S/O

**19. Obligations contractuelles**

S/O

**20. Droits contractuels**

S/O

**21. Passifs éventuels**

VOIR

EVENTUALITÉS

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S/O

**B) Auto-assurance**

S/O

**C) Poursuites****ÉVENTUALITÉS**

Au cours de l'exercice, une poursuite a été intentée contre la régie par un ancien employé qui allègue avoir subi des dommages en lien avec la fin de son emploi. La régie a contesté ces réclamations. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

**D) Autres**

S/O

**22. Actifs éventuels**

S/O

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**24. Données budgétaires**

S/O

**25. Instruments financiers**

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

**25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)****Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes à la consommation, est réduit puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

**Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
1 Taxes					
2 Compensations tenant lieu de taxes					
3 Quotes-parts		234 090		234 090	45 000
4 Transferts		42 347		42 347	63 165
5 Services rendus		250 310		250 310	332 176
6 Imposition de droits					
7 Amendes et pénalités					
8 Revenus de placements de portefeuille		76		76	109
9 Autres revenus d'intérêts		13 738		13 738	11 921
10 Autres revenus					
11 Effet net des opérations de restructuration					
12		540 561		540 561	452 371
<b>Investissement</b>					
13 Taxes					
14 Quotes-parts					
15 Transferts		277 660		277 660	
16 Imposition de droits					
17 Autres revenus					
18 Contributions des promoteurs					
19 Autres					
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
21 Effet net des opérations de restructuration		277 660		277 660	
22		818 221		818 221	452 371
<b>Charges</b>					
23 Administration générale		237 715		237 715	188 731
24 Sécurité publique					
25 Transport					
26 Hygiène du milieu					
27 Santé et bien-être					
28 Aménagement, urbanisme et développement					
29 Loisirs et culture		361 101	54 054	415 155	352 430
30 Réseau d'électricité					
31 Frais de financement		20 008		20 008	14 770
32 Effet net des opérations de restructuration					
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés		54 054 (	54 054 )		
34		672 878		672 878	555 931
35		145 343		145 343	(103 560)
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>					

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1		145 343	(103 560)
Moins : revenus d'investissement	2	( )	277 660	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3		(132 317)	(103 560)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		54 054	52 984
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		54 054	52 984
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	( )	( )	( )
	18			
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19	( )	8 972	104 292
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		4 646	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25		(4 326)	(104 292)
	26		49 728	(51 308)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		(82 589)	(154 868)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	277 660	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( )	( )
Sécurité publique	3	( )	( )
Transport	4	( )	( )
Hygiène du milieu	5	( )	( )
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	389 178	104 292
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	( 389 178 )	( 104 292 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition			
	12	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition			
	13	( )	( )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement			
	14		
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement			
	15	8 972	104 292
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	8 972	104 292
	20	(380 206)	
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(102 546)	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2		399 567	311 146
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4		66 851	44 400
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8		118 011	131 312
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		20 008	14 770
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		54 054	52 984
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪ AUTRES	21.1		14 387	1 319
	22		672 878	555 931

Note

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 (221 011)	(138 422)
Excédent de fonctionnement affecté	2	
Réserves financières et fonds réservés	3	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ( 4 646)(	)
Financement des investissements en cours	5 (102 546)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 1 253 261	918 137
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8 925 058	779 715
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 (221 011)	(138 422)
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	
	11 (221 011)	(138 422)
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Administration municipale		
▪	12.1	
	13	
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>		
▪	14.1	
	15	
	16	

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
	32	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2023

2023

2022

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)****Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables

	2023	2022
<b>Avantages sociaux futurs</b>		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
<b>Autres mesures d'allègement fiscal</b>		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
<b>Financement à long terme des activités de fonctionnement</b>		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
<b>Éléments présentés à l'encontre des DCTP</b>		
Financement des activités de fonctionnement	58	(4 646)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	(4 646)
	64 (	4 646)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( 102 546)( )	
	67 (102 546)	
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 1 253 261	918 137
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 1 253 261	918 137
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 1 253 261	918 137
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 ( ) ( )	
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( ) ( )	
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( ) ( )	
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( ) ( )	
	83 ( ) ( )	
	84 1 253 261	918 137

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES****Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 (	)(
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)(
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 (	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
REER			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	3 959	
Autres régimes	115		
	116	3 959	

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		
<b>Description du régime</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>			
	118		
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM			
	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM			
	120		
	121		

Note

Renseignements financiers non audités

**ANALYSE DES REVENUS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

TRANSFERTS		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47	42 347	63 165
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50		
Autres	51		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	52		
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	74	
Sécurité du revenu	75	
Autres	76	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	77	
Rénovation urbaine	78	
Promotion et développement économique	79	
Autres	80	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	81	
Activités culturelles		
Bibliothèques	82	
Autres	83	
<b>Réseau d'électricité</b>	84	
	85	
	42 347	63 165

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	86	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	87	
Sécurité incendie	88	
Sécurité civile	89	
Autres	90	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	
Enlèvement de la neige	92	
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	
Réseau de distribution de l'eau potable	102	
Traitement des eaux usées	103	
Réseaux d'égout	104	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	120	277 660
Activités culturelles		
Bibliothèques	121	
Autres	122	
<b>Réseau d'électricité</b>	123	
	124	277 660

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135		
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	320 007	63 165

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>		
<b>Administration générale</b>		
Greffe et application de la loi	137	
Évaluation	138	
Autres	139	
	140	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	141	
Sécurité incendie	142	
Sécurité civile	143	
Autres	144	
	145	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	146	
Enlèvement de la neige	147	
Autres	148	
Transport collectif	149	
Autres	150	
	151	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	
Réseau de distribution de l'eau potable	153	
Traitement des eaux usées	154	
Réseaux d'égout	155	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	156	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	157	
Tri et conditionnement	158	
Autres	159	
Autres	160	
Cours d'eau	161	
Protection de l'environnement	162	
Autres	163	
	164	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social		165	
Autres		166	
		167	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage		168	
Rénovation urbaine		169	
Promotion et développement économique		170	
Autres		171	
		172	
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives		173	
Activités culturelles			
Bibliothèques		174	
Autres		175	
		176	
<b>Réseau d'électricité</b>		177	
		178	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

SERVICES RENDUS (suite)	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>		
<b>Administration générale</b>		
Greffes et application de la loi	179	
Évaluation	180	
Autres	181	
	182	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	183	
Sécurité incendie	184	
Sécurité civile	185	
Autres	186	
	187	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	188	
Enlèvement de la neige	189	
Autres	190	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	191	
Transport adapté	192	
Transport scolaire	193	
Autres	194	
Autres	195	
	196	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	
Réseau de distribution de l'eau potable	198	
Traitement des eaux usées	199	
Réseaux d'égout	200	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	201	
Matières recyclables	202	
Autres	203	
Cours d'eau	204	
Protection de l'environnement	205	
Autres	206	
	207	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	208	
Sécurité du revenu	209	
Autres	210	
	211	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	212	
Rénovation urbaine	213	
Promotion et développement économique	214	
Autres	215	
	216	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	217	332 176
Activités culturelles		
Bibliothèques	218	
Autres	219	
	220	250 310
<b>Réseau d'électricité</b>		
	221	
	222	250 310
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	332 176

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>			
Licences et permis	224		
Droits de mutation immobilière	225		
Droits sur les carrières et sablières	226		
Autres	227		
	228		
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>			
	229		
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
	230		
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
	231	76	109
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238		
Autres contributions	239		
Redevances réglementaires	240		
Autres	241	13 738	11 921
	242	13 738	11 921
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>			
	243		

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
1			
2			
3	237 715		237 715
4			
5			188 731
Autres			
6.1			
7	237 715		237 715
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
8			
9			
10			
11			
12			
<b>TRANSPORT</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale			
13			
14			
Enlèvement de la neige			
15			
Éclairage des rues			
16			
Circulation et stationnement			
Transport collectif			
17			
Transport en commun			
18			
Transport aérien			
19			
Transport par eau			
20			
Autres			
21			

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			22
Réseau de distribution de l'eau potable			23
Traitement des eaux usées			24
Réseaux d'égout			25
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport			26
Élimination			27
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport			28
Tri et conditionnement			29
Matières organiques			
Collecte et transport			30
Traitement			31
Matériaux secs			32
Autres			33
Plan de gestion			34
Autres			35
Cours d'eau			36
Protection de l'environnement			37
Autres			38
			39
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>			
Logement social			40
Sécurité du revenu			41
Autres			42
			43

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
		Total	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	44		
Rénovation urbaine			
Biens patrimoniaux	45		
Autres biens	46		
Promotion et développement économique			
Industries et commerces	47		
Tourisme	48		
Autres	49		
Autres	50		
	51		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Activités récréatives			
Centres communautaires	52		
Patioires intérieures et extérieures	53		
Piscines, plages et ports de plaisance	54		
Parcs et terrains de jeux	55		
Parcs régionaux	56		
Expositions et foires	57		
Autres	58		
	59		
Activités culturelles			
Centres communautaires	60		
Bibliothèques	61		
Patrimoine			
Musées et centres d'exposition	62		
Autres ressources du patrimoine	63		
Autres	64		
	65		
	66		
	361 101	54 054	415 155
	361 101	54 054	352 430

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
		Total	
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67		
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Dette à long terme			
Intérêts	68		
Autres frais	69		
Autres frais de financement			
Avantages sociaux futurs	70		
Autres	71	20 008	14 770
	72	20 008	14 770
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73		
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	54 054 (	54 054)

# **Autres renseignements financiers non audités**

Exercice terminé le 31 décembre 2023

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	8
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	9
Analyse de la rémunération	10
Analyse des revenus de transfert par sources	11
Frais de financement par activités	12

## Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		14 000
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		
Ameublement et équipement de bureau	18	3 396	87 025
Machinerie, outillage et équipement divers	19	5 576	3 267
Terrains	20		
Autres	21	380 206	
	22	389 178	104 292

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5		14 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	389 178	90 292
	12	389 178	104 292

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5			
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6			
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8			
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19			
Dette en cours de refinancement	20	( )	( )	( )
Reclassement / Redressement	21			
<b>Dette à long terme</b>	22			

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	102 546
Activités de fonctionnement à financer	3	4 646
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	107 192
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	107 192
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	107 192
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	107 192
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE  
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

Code géographique	Municipalité		Montant
62015	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	1.1	35 731
61050	Municipalité de Sainte-Mélanie	1.2	35 731
62020	Municipalité de Sainte-Béatrix	1.3	35 730
		2	107 192

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	380 670	104 292
Frais de financement	4	8 508	
Autres	5		
	6	389 178	104 292

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS  
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

Code géographique	Municipalité		Montant
<b>Ensemble des municipalités</b>			
62015	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	1.1	78 030
61050	Municipalité de Sainte-Mélanie	1.2	78 030
62020	Municipalité de Sainte-Béatrix	1.3	78 030
		2	234 090
<b>Certaines municipalités</b>			
		3.1	
		4	
		5	234 090

## ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
<b>Administration générale</b>			
	Greffe et application de la loi	1	
	Évaluation	2	
	Autres	3	234 090
<b>Sécurité publique</b>			
	Police	4	
	Sécurité incendie	5	
	Sécurité civile	6	
	Autres	7	45 000
<b>Transport</b>			
	Réseau routier		
	Voirie municipale	8	
	Enlèvement de la neige	9	
	Autres	10	
	Transport collectif	11	
	Autres	12	
<b>Hygiène du milieu</b>			
	Eau et égout		
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13	
	Réseau de distribution de l'eau potable	14	
	Traitement des eaux usées	15	
	Réseaux d'égout	16	
	Matières résiduelles		
	Déchets domestiques et assimilés	17	
	Matières recyclables	18	
	Autres	19	
	Cours d'eau	20	
	Protection de l'environnement	21	
	Autres	22	
<b>Santé et bien-être</b>			
	Logement social	23	
	Autres	24	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
	Aménagement, urbanisme et zonage	25	
	Rénovation urbaine	26	
	Promotion et développement économique	27	
	Autres	28	
<b>Loisirs et culture</b>			
	Activités récréatives	29	
	Activités culturelles		
	Bibliothèques	30	
	Autres	31	
		32	
		234 090	45 000

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1,00	35,00	1 820,00	*****	*****	*****
Professionnels						
Cols blancs	1,00	35,00	1 820,00	*****	*****	*****
Cols bleus	15,00	35,00	12 500,00	*****	*****	*****
Policiers						
Pompiers						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
				*****	*****	*****
Élus	17,00		16 140,00	*****	*****	*****
	17,00			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
Réseau de distribution de l'eau potable					
Traitement des eaux usées					
Réseaux d'égout					
Autres	42 347	277 660			320 007
	42 347	277 660			320 007

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	20 008	14 770
	4	20 008	14 770
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	20 008	14 770

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

OUI      NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**Non audité**

OUI

NON

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

5 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

6 

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

### ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2024-08-26 16:03 \_\_\_\_\_

# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023		2022
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Fonctionnement	1	540 561	452 371
Investissement	2	277 660	
	3	818 221	452 371
<b>Charges</b>	4	672 878	555 931
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	145 343	(103 560)
Moins : revenus d'investissement	6 (	)( 277 660)(	)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(132 317)	(103 560)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	54 054	52 984
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		
Remboursement de la dette à long terme	10 (	)(	)
Affectations			
Activités d'investissement	11 (	)( 8 972)(	104 292)
Excédent (déficit) accumulé	12	4 646	
Autres éléments de conciliation	13		
	14	49 728	(51 308)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	(82 589)	(154 868)

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	78 901	40 903
Débiteurs	2	221 361	11 501
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	300 262	52 404
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7		
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	648 565	204 087
	10	648 565	204 087
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(348 303)	(151 683)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	12	1 253 261	918 137
Autres	13	20 100	13 261
	14	1 273 361	931 398
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	15	925 058	779 715

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(221 011)	(138 422)
Excédent de fonctionnement affecté			
▪	2.1		
	3		
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	( 4 646)	( )
Financement des investissements en cours	12	(102 546)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	1 253 261	918 137
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	925 058	779 715

Extrait du rapport financier, page S23

## SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	107 192
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	107 192

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

## SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5		
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11		

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

SOMMAIRE DES REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12			
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14		234 090	45 000
Transferts	15		42 347	63 165
Services rendus	16		250 310	332 176
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17			
Autres	18		13 814	12 030
	19		540 561	452 371
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		277 660	
Autres	23			
	24		277 660	
	25		818 221	452 371

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
		Total	
1 Administration générale	237 715	237 715	188 731
2 Sécurité publique			
3 Police			
4 Sécurité incendie			
5 Autres			
6 Transport			
7 Réseau routier			
8 Transport collectif			
9 Autres			
10 Hygiène du milieu			
11 Eau et égout			
12 Matières résiduelles			
13 Autres			
14 Santé et bien-être			
15 Aménagement, urbanisme et développement			
16 Aménagement, urbanisme et zonage			
17 Promotion et développement économique			
18 Autres			
19 Loisirs et culture	361 101	54 054	415 155
20 Réseau d'électricité			
21 Frais de financement	20 008		20 008
Effet net des opérations de restructuration			
	618 824	54 054	672 878
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	54 054 (	54 054)	
	672 878	672 878	555 931

Extrait du rapport financier, page S28

## SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	277 660	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	389 178)(	104 292)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)(	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	8 972	104 292
Excédent accumulé	6		
	7	(380 206)	
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(102 546)	

*Extrait du rapport financier, page S14*